

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2021

Date d'envoi de la convocation : 2 février 2021  
Nombre de Conseillers en exercice : 90  
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 66  
Nombre de Procurations : 15  
Nombre de Votants : 81

**Présidence de :** M. Alain SUGUENOT, Président

**Présents :** *Titulaires* : Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATAULT, Rémy MORIN, Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Geoffroy BRUNEL, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Charlotte FOUGERE, Thibaut GLOAGUEN, Emmanuelle JEUNET-MANCY, Sophie LEFAIX, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Geneviève PELLETIER, Olivia PUSSET, Virginie ROUXEL-SEGAUT, Jonathan VION, Didier DURIAUX, Pascal HUGUENIN, Sébastien LAURENT, Delphine SAVARY, Gérard NAIRAT, Patricia ROSSIGNOL, Estelle BRUNAUD, Richard BENINGER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Arnaud GUICHARD, Jean-Christophe VALLET, Pierre BROUANT, Jean-Luc PETIT, Véronique RICHER, Jérôme FOL, Jean-Louis BAUDOIN, Jean-Paul BOURGOGNE, Guy DROMARD, Cyril DEREPIERRE, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Cladio PAGNOTTA, Jean-Pascal MONIN, Laurence BROCHOT, Olivier MENAGER, Gérard GREFFE, Michel MOINGEON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Jacqueline METAIS, Eric SORDET, Daniel CARRIER, Jean MAREY, Pascal BOULEY.

**Suppléants :** Mme BOBROWKI Colette, (suppléante de M. Didier SAINT-EVE – COMBERTAULT), M. Thierry DUBUISSON (suppléant de M. Christian GHISLAIN – CORCELLES-LES-ARTS), M. Michel ROY (suppléant de M. DENIZOT, CORMOT-VAUCHINON)

**Délégués ayant donné procuration :**

Mme Géraldine CHAMPANAY à M. Pierre BOLZE,  
Mme Carole CHATEAU à M. Xavier COSTE  
M. Éric MONNOT à M. Geoffroy BRUNEL,  
M. Michel PIERRON à M. Jean-François CHAMPION,  
M. Bernard REPOLT à M. Jean-François CHAMPION,  
Mme Sihème REZIGUE à Mme Charlotte FOUGERE,  
M. Philippe ROUX à M. Jean-Luc BECQUET,  
M. Vittorio SPARTA à Mme Delphine SAVARY,  
M. Michel BOULEY à M. Olivier MENAGER,  
Mme Corinne GARREAU à M. Jérôme FOL,  
M. Gilles ARPAILLANGES à M. Denis THOMAS,  
M. Jacques FROTEY à M. Jean-Paul ROY,  
Mme Alexandra PASCAL à M. Denis THOMAS,  
M. Guy VADROT à M. Christian POULLEAU,  
M. Sylvain JACOB à M Pascal HUGUENIN,

**Délégués absents non représentés :**

Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Jean-Noël MORY, Yves PYS, Céline DANCER, Sandrine ARRAULT, Olivier ATHANASE, Pascal MALAQUIN, Rémi CHAMPAUD, Daniel TRUCHOT.

**Secrétaire :** M. Alexis FAIVRE

Le Conseil communautaire, convoqué légalement, s'est réuni le huit février deux mille vingt et un, sous la présidence de M. Alain SUGUENOT, Président.

Après avoir procédé à l'appel, le quorum est atteint. Le Président ouvre la séance à 18 H 35. Il rappelle l'ordre du jour.

M. Alexis FAIVRE est désigné secrétaire de séance

## **ORDRE DU JOUR**

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2020**

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ADOPTE le compte-rendu du Conseil Communautaire du 14 décembre 2020.

## **RAPPORTS HORS COMMISSION**

### **Rapport n° 1 – Compte rendu des délégations données par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau**

**(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)**

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- PREND ACTE de la communication du Président.

### **Rapport n° 2 – Désignation de représentants au sein du Syndicat Mixte Tille Vouge et Ouche**

**(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)**

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DESIGNER M. Dominique POTIRON (VAL-MONT), en qualité de membre titulaire et M. Bruno MALESSIEU (MELOISEY) en qualité de membre suppléant, afin de siéger au sein du Syndicat Mixte Tille Vouge et Ouche.

### **Rapport n° 3 – Gestion des Ressources Humaines**

**(Rapporteur : M. Denis THOMAS)**

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE l'ouverture du dispositif de recrutement sur des emplois permanents de catégorie B, dans les conditions énoncées dans la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à réaliser toutes formalités et à signer tout document relatif à ce dossier,
- DECIDE la mise en œuvre du dispositif de rupture conventionnelle dans les conditions énoncées dans la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président à engager les crédits, dès lors que ceux-ci sont inscrits au Budget,
- PREND ACTE que le Président rendra compte des conventions qu'il aura signées à la plus prochaine assemblée,
- APPROUVE les évolutions et transformations de postes telles que présentées lors de la séance.

#### **Rapport 4 – Agrément de cessions de terrain**

*(Rapporteur : M. Michel QUINET)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DONNE son agrément à la division et à la vente d'une cellule commerciale sise sur la parcelle cadastrée section EK numéro 303 de la ZAC de la Porte de BEAUNE, appartenant à la SCI LES PERRIERES, au profit de la SAS DIJON PIECES AUTOMOBILES, selon le plan de division arrêté, sous réserve que la définition du prix de vente respecte les critères définis aux articles 6 et 7 du cahier des charges de cessions de terrains,
- DONNE son agrément à la division et à la vente d'une emprise d'environ 2 600m<sup>2</sup> à prendre sur tout ou partie des parcelles cadastrées section EK numéros 249 et 253, de la ZAC de la Porte de BEAUNE, appartenant à la SARL PRIMEVERE, au profit de la SARL BEAUNE AFFUTAGE, ou à toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, sous réserve que la définition du prix de vente respecte les critères définis aux articles 6 et 7 du cahier des charges de cessions de terrains,
- PRECISE que les conditions auxquelles ces cessions doivent avoir lieu, qui sont énoncées par le cahier des charges de cessions de terrains et rappelées dans la délibération prise à cet effet, seront mentionnées dans les actes authentiques de vente,
- AUTORISE le Président ou son représentant, à signer tout document à intervenir dans le cadre de ces cessions.

#### **Rapport 5 – Demande de subvention DETR pour la 2<sup>ème</sup> phase de travaux dans le cadre de l'Ad'Ap**

*(Rapporteur : M. Jean-Luc BECQUET)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- AUTORISE le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2021
- APPROUVE le plan de financement suivant :
  - Dépense subventionnable ..... 284 550 € H.T.
  - Subvention : DETR 2021 ..... 113 820 €
  - Autofinancement ..... 170 730 €

#### **Rapport 6 – Validation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**

*(Rapporteur : M. Xavier COSTE)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés,
- AUTORISE le Président à établir tous les dossiers et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

#### **Rapport 7 – Bilan financier 2020 du service « Autorisation du Droit des Sols » (ADS) par Commune bénéficiaire**

*(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- APPROUVE la répartition du coût réel du service ADS pour l'année 2020 par Commune bénéficiaire.

**Rapport 8 – Convention d'objectifs et de financement de structures Enfance – Petite Enfance**

*(Rapporteur : Mme PUSSET – M. Jean-Paul ROY)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer les conventions d'objectifs et de financement avec les différents partenaires sociaux,
- AUTORISE le Président ou son représentant à faire toute démarche et à accomplir toutes formalités relatives à ce dossier.

**Rapport 9 – Redevance Spéciale : Adaptation des modalités de facturation du 4<sup>ème</sup> trimestre des professionnels fermés pendant le confinement**

*(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- EMET un avis favorable à l'adaptation des modalités de facturation de la redevance spéciale pour le 4<sup>ème</sup> Trimestre pour les professionnels,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à procéder aux opérations comptables nécessaires.

**Rapport 10 – Rapport d'Orientations Budgétaires**

*(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
après en avoir pris connaissance, à l'unanimité,**

- PREND ACTE des orientations présentées et susceptibles d'être retenues, dans le cadre de l'esquisse du Budget Primitif 2020 mis à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communautaire.

*Affiché le 12 Février 2021*